GIRO.COM
MARS 2024
www.giromagny.fr

Le mot du Maire

Pour progresser l'humanité s'applique, depuis toujours, à quantifier son environnement et ses activités. Ainsi, la plus grande quête qui l'a mobilisée et la mobilise encore est certainement celle de la mesure du temps (du calendrier lunaire à la fréquence des horloges des ordinateurs) puis vint celle de la valeur des biens qui préside à leurs échanges. La quantification est donc à la racine de l'organisation de la société. Bien sûr certaines choses, comme les sentiments par exemple, apparaissent inaccessibles à cette approche, encore que l'on use souvent de qualificatifs pour décrire leur grandeur (grand amour, lourde peine, ...).

Dans certains cas la quantification est possible mais peut paraître superflue. Il en va ainsi de l'activité bénévole, que ce soit en dehors ou au sein d'associations, que l'on répugne souvent à quantifier. Toutefois, par une sorte de contagion, les moyens utilisés au cours de ces activités bénévoles échappent alors très souvent eux aussi à la quantification et leur charge, généralement portée par les collectivités publiques, est alors qualifiée de « gratuite » et se trouve ainsi ignorée.

C'est ainsi que la confusion souvent faite entre la gratuité et l'absence de valeur aboutit à des incompréhensions et à des frustrations, voire à des incohérences importantes lorsqu'il s'agit d'établir des politiques de gestion.

Le budget communal, dont chacun s'attend à ce qu'il soit établi avec rigueur, se trouve donc au carrefour de contradictions : il devrait contribuer à soutenir la vie associative et donc distribuer des deniers publics sans toutefois disposer d'une réelle connaissance de leur usage sous couvert de « gratuité » alors que cette « gratuité » l'impacte de façon importante par le biais notamment de l'entretien des locaux et de la mobilisation de personnels.

C'est pourquoi, bien que fastidieuse, la quantification des moyens communaux attribués aux associations pour soutenir ou développer leur activité est nécessaire pour établir une politique juste et ambitieuse. Il s'agit d'une tâche difficile et délicate à laquelle s'est attelée la municipalité mais elle est nécessaire et porteuse d'avenir. Il est donc attendu que chaque association « joue le jeu », anticipe ses besoins et fournisse toutes les données nécessaires à une bonne gestion des moyens communaux. De son côté la municipalité veillera à développer encore la part de ses moyens consacrés à la vie associative dans un esprit de justice et de transparence. Et pour être clair, le fait d'évaluer la valeur des biens ou des services mis à disposition des associations ne remet pas en cause leur attribution « gratuite », sous réserve d'un usage approprié à leur valeur bien entendu.

Christian Coddet

Compte rendu du conseil municipal d'Adolescents

Le 3 février, le Conseil Municipal d'Adolescents (CMA) s'est réuni pour la deuxième fois de la session 2023/2024. En début de séance, M. le Maire a présenté ses vœux pour la nouvelle année aux jeunes élus, soulignant l'importance de leur engagement au sein du CMA. Les neuf présents ont abordé plusieurs sujets en présence de Marina Aerens et André Schnoebelen animateurs du groupe. Les jeunes se sont engagés à participer à l'action «J'aime la nature propre» en collaboration avec la fédération de chasse. Cette opération de nettoyage sera réalisée le samedi 23 mars. Une sensibilisation sera menée dans les écoles et au collège afin de mobiliser un maximum de jeunes.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le lien suivant : https://www.jaimelanaturepropre.fr/.

La gratiféria, opération annuelle à succès, sera reconduite. La date retenue est le samedi 4 mai à l'Espace de la Tuilerie. Les dons d'objets se feront le matin et la prise d'objets l'après-midi.

Concernant les commémorations, les jeunes élus seront présents à la cérémonie du 8 mai. Ils proposent que les élèves de l'école participent à cette commémoration à leurs côtés. Enfin, le choix du lieu pour la participation à une course de caisses à savon est en cours de réflexion.

La prochaine réunion aura lieu le samedi 2 mars à 10h.

Abonnez-vous
à l'application ILLIWAP
et retrouvez toutes
les informations

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

Réunion publique de concertation pour la phase III de rénovation du centre-ville

Le mercredi 6 février, la municipalité avait convié tous les Giromagniens à une réunion de présentation et d'échanges concernant la 3e phase des travaux d'aménagement relatifs à la redynamisation du centre-ville, action engagée dans le cadre de la labellisation de notre cité comme « petite ville de demain » et des soutiens financiers correspondants. Cette 3e phase vient compléter les aménagements déjà réalisés dans la Grande rue et le faubourg de Belfort ainsi que sur le parvis de la mairie et la place des Mineurs. 14 de nos concitoyens ont répondu à notre invitation et c'est l'architecte du projet, Rémi SUBLET, qui a effectué la présentation, noté les suggestions et répondu aux questions.

Pour des raisons principalement d'organisation financière, cette « Phase III » a été découpée en 4 secteurs.

Secteur 1 : Finalisation de la prolongation de la place des Mineurs jusqu'à la maison « Mazarine » par prélèvement de la partie du parc qui longe le faubourg de Belfort avec l'aménagement prévu d'un point d'accueil touristique.

Secteur 2 : Liaison forte entre la place des Mineurs et la place De Gaulle avec la pose d'une passerelle de 4 mètres de largeur en finalisation de la voie verte et l'aménagement de gradins paysagers donnant accès à la rivière depuis la place des Mineurs.

Secteur 3 : Réaménagement de la rue Maginot par de larges trottoirs avec une réduction de la chaussée à 6 mètres et de la rue conduisant au Parc du Paradis des Loups sous une forme « berlinoise » donnant accès à une placette et à l'entrée de la future halle multifonctions.

Secteur 4 : Transformation de la friche du SPAR en halle multifonctions avec de larges ouvertures sur le parc et l'aménagement de toilettes publiques.

Dans son ensemble le projet a reçu un accueil très favorable et les questions des participants ont porté principalement sur le positionnement de la végétation, sur la durabilité des équipements et sur le maintien des accès à tous les riverains. Aucune transformation notable n'ayant été évoquée, le projet va suivre son cours et les travaux devraient donc pouvoir être engagés vers la fin de l'été pour une durée de 12 mois environ. La soirée s'est terminée par des discussions informelles autour du verre de l'amitié.

Vue schématique de la nouvelle passerelle et des gradins vers la Savoureuse

Réunion du quartier Saint-Pierre Rendez-vous en mairie : le jeudi 28 mars à 20h00

Les élus échangeront avec les riverains des rues :
Saint-Pierre (de la rue Bidaine à la rue de la 1re DFL), Sainte-Barbe, du Bois, des Casernes (jusqu'au centre socioculturel), du Mont Jean, des Sources, de la Planche, des Cottes Lettes et chemin des Châtaigniers.

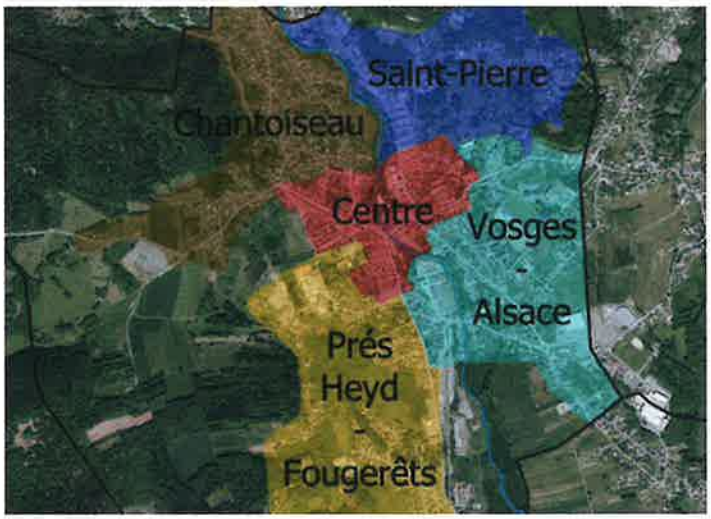

Bon à savoir

Vous avez besoin de renouveler votre carte d'identité ou votre passeport pour vos prochains déplacements ?

N'attendez pas ! Rendez-vous à l'accueil de la mairie.

Mais avant, pour gagner du temps, il est conseillé de remplir la pré-demande en ligne sur www.giromagny.fr page Accueil, onglet RDV CNI.

Vous pourrez choisir le jour et l'heure qui vous conviennent pour ensuite finaliser vote demande en mairie.

Bon à savoir

Les rouleaux de sacs jaunes et les paquets de sacs kraft pour les biodéchets sont disponibles à l'accueil de la mairie. La dotation est prévue pour six mois et varie en fonction de la composition de la famille.

Exemple, pour un foyer déclarant 2 personnes, vous recevrez 2 rouleaux de 26 sacs jaunes et 1 paquet de 50 sacs kraft par semestre.

Pour un foyer de 4 personnes, la dotation est de 4 rouleaux de 26 sacs jaunes et 2 paquets de 50 sacs kraft par semestre.

SMICTOM
DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE

Mon commerce à Giromagny…

Chaque mois, découvrez un chef d'entreprise à votre service, dans votre ville

Le Timon
Le nouveau bar - restaurant à découvrir

Niché au cœur de Giromagny, Le Timon a ouvert ses portes il y a quelques semaines seulement mais a rapidement conquis le cœur des habitants ainsi que les visiteurs de passage. L'établissement séduit dès l'entrée avec son babyfoot, son flipper et ses jeux de fléchettes. L'ambiance se veut conviviale et à la bonne franquette. Aux commandes, Jérôme et Aurélia Avondo.

« Nous avons longtemps travaillé en tant que commerçants sur les marchés. Ouvrir un bar-restaurant a toujours été un rêve pour nous. Lorsque l'occasion s'est présentée, nous nous sommes lancés » explique Jérôme.

Le Timon propose une cuisine familiale en toute simplicité : assiette franc-comtoise, plats traditionnels (Bœuf bourguignon, blanquette, ...) et un large choix de boissons chaudes et froides.

Le Timon

- 2, place des Mineurs - 90200 Giromagny
- 06 36 07 16 07 et 06 41 76 24 20
- aurel-1986@hotmail.fr
- Lundi 6h30 à 23h00 / Mardi 6h30 à 23h00
  Mercredi 6h30 à 23h00
  Jeudi Fermé
  Samedi 6h30 à 23h00 / Dimanche 8h30 à 23h00
- Le Timon

« Nous proposons notre offre de restauration le midi en semaine et en soirée les vendredis et samedis ».

Jérôme et Aurélia toujours souriants vous font vous sentir chez vous dès votre arrivée. Que vous préfériez vous installer en salle ou en terrasse, vous profiterez d'un cadre agréable et d'une atmosphère propice à la détente et à la bonne humeur.

Alors, si vous êtes à la recherche d'une nouvelle adresse chaleureuse à Giromagny, ne cherchez plus ! Foncez au Timon, un bar et restaurant traditionnel où les plaisirs de la table se marient avec la convivialité et le sourire.

Réouverture prochaine du restaurant « Le Bon Goût » !

Recommandé par Restaurant Guru, le restaurant « Aux Bons Goûts », dirigé par le chef Didier Coupat et sa compagne Laura Rousselle, rouvrira ses portes très prochainement. Vous avez pu faire connaissance avec eux dans le GIRO.COM du mois d'octobre dernier. Désormais propriétaires du fonds de commerce, ils sont ravis de vous accueillir à nouveau dans un cadre fraîchement rénové et décoré avec goût, aux couleurs contemporaines. Venez découvrir ou redécouvrir leur cuisine traditionnelle, savoureuse dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le restaurant sera ouvert le lundi midi et du mercredi au dimanche le midi et le soir

Contact : 03 84 27 54 53

La vie communale en images

La 29è édition du salon de peinture et de sculptures « Au Trois Tours de Gueules » s'est déroulée du 17 au 25 février à l'Espace de la Tuilerie.

Le vernissage a permis aux visiteurs de rencontrer les artistes et d'échanger avec eux. Quatre exposants ont été récompensés par le jury. Ils ont reçu un prix offert par l'association organisatrice : l'Association Transhumance et Traditions, présidée par Monique Helbert.

Le prix « peinture » a été attribué à Charles Karli et le prix « autres techniques » à Virginie Schwartz.

Dans la catégorie « sculpture » deux prix ont été attribués : l'un à Christiane Lhomme l'autre à Cécile Jobard-Sommer.

Dans le cadre de son soutien à l'activité artistique locale, entreprise en 2022, la commune a acquis, pour la 3è année consécutive un tableau qui a trouvé sa place dans la salle du Conseil.

Giropratique

Gendarmerie	**03 84 29 30 17**
Mairie	**03 84 27 14 18**
Pompiers	**18**
SAMU	**15**
ENEDIS	**09 72 67 50 90**
GRDF	**08 00 47 33 33**
Syndicat des Eaux	**03 84 29 50 19**
Urgence Assainissement	**06 46 21 42 64**
Pharmacie de garde	**3237**
Médecin de garde	**3966**

Contact internet à disposition : **mairie@giromagny.fr**
Contact GIROCOM : **communication@giromagny.fr**

France services

Mairie
03 39 53 06 53

Contactez nos agents France Services, en mairie ===>>> **de 10h à 12h et de 14h à 18h**

La commune de Giromagny met à votre disposition de nombreux services

Visitez notre site www.giromagny.fr onglet : France Services

En mars

Tous les vendredis
Permanence des finances publiques à la mairie de 10h à 12h et 14h à 17h - sans RDV

Mercredis 13 & 27	Ramassage des ordures ménagères **(à sortir la veille après 18h)**
Jeudis 7 & 21	Ramassage des sacs de tri **(à sortir la veille après 18h)**
Samedi 2	Séance du Conseil Municipal Adolescents Mairie à 10h
Mardi 5	Après-midi récréatives pour les aînés Mairie à 14h
Samedi 9	Bourse aux vélos Ecole Lhomme (voir annonce)
Samedi 9	« La vie et la mort de J.Chirac » Théâtre du Pilier Espace La Savoureuse 20h
Dimanche 10	« Génération Mitterrand » Théâtre du Pilier Espace La Savoureuse 17h
Mardi 12	Déchèterie mobile Parking du stade Travers 12h à 19h
Mardi 12	Apéro-philo Théâtre du Pilier Espace La Savoureuse 18h30
Mercredi 13	« Sound of Metal » Cinéma Espace La Savoureuse à 20h
Mardi 19	Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie ». Square du Souvenir à 10h30
Samedi 25	Manifestation « J'aime la nature propre» avec le CMA
Jeudi 28	Réunion de quartier Mairie à 20h (voir annonce)

Le calendrier peut évoluer, vous pouvez également le consulter sur notre site : www.giromagny.fr

Les Amis de Schwabmünchen en assemblée générale

L'assemblée générale de l'association s'est tenue samedi 10 février. À la trentaine d'adhérents présents, se sont joints le maire, Christian Coddet, et le Vice-président du conseil départemental du Territoire de Belfort, Didier Vallverdu. L'association s'est appliquée à donner un ton très convivial dès l'accueil des membres jusqu'au verre de l'amitié.

Vous pourrez nous retrouver le 18 mai, sur la place du Général de Gaulle pour le traditionnel « Marché de Mai des Amis de Schawbmünchen ». Les échanges franco-allemands pour les jeunes (une semaine en Allemagne, une semaine en France) auront lieu du 27 juillet au 10 août.

Pour toute information et tout intérêt de participation active, n'hésitez pas à contacter smugiro.info@gmail.com ou le 06 49 73 47 17.

Association des Amis de Swabmünchen

Inscription à l'école maternelle pour la rentrée 2024

Si votre enfant est né en 2021, vous pouvez dès à présent l'inscrire à l'école maternelle Chantoiseau pour la rentrée prochaine.

Pour l'inscription, vous devez vous présenter à l'accueil de la mairie avec les documents à fournir ou les envoyer par mail à mairie@giromagny.fr :

- ***un justificatif de domicile***
- ***le livret de famille***
- ***le carnet de santé de l'enfant***
- ***une pièce d'identité***

Un certificat d'inscription vous sera alors délivré et vous pourrez prendre contact avec Mme Maternik, directrice de l'école maternelle, afin de finaliser l'inscription

BOURSE AUX VELOS et accessoires
Samedi 9 mars 2024
École Lhomme à Giromagny

Les beaux jours vont arriver et le Bike club Giromagny prépare la nouvelle saison avec sa bourse aux vélos.

Dépôts : samedi de 8 h à 10 h
Vente : samedi de 10 h à 16 h
Retraits : samedi de 16 h à 16 h 30

Déposez, achetez, renouvelez... Et bénéficiez des conseils de spécialistes.
Tous les types de vélos sont acceptés (route, VTT, ville, enfants .....)
Tarifs : 2€ par vélo pour la dépose et 10% sur la vente
Renseignements au 06.32.45.88.60 ou 06.33.30.98.81

Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur : https://www.giromagny.fr
Directeur de la publication : Christian Coddet
Réception des articles, rédaction : Marie-Noëlle Marline
Crédit photos : Amis de Schmü, Thierry Marline, CCI
Ont participé à ce numéro : Barbara Natter, Patricia Vuillaumié
Mise en page & Impression : Belfort 2S Impression
Distribution : mairie de Giromagny
1800 exemplaires - N° 246 - Dépôt légal 02-2024